

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Aljal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Aljal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-570540

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

2045

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

LARAKI FATIMA

Date de naissance :

10/31/55

Adresse :

Bd D'Chamed Si El Mekki
des Sada 13 - CASABLANCA

Tél. :

06 78 26 82 83
06 29 54 93 21 Total des frais engagés : X 1100 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

21/11/2022

Nom et prénom du malade :

LAPRIKI Fatima

Age : 67 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

CPA jam Cola + hb

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

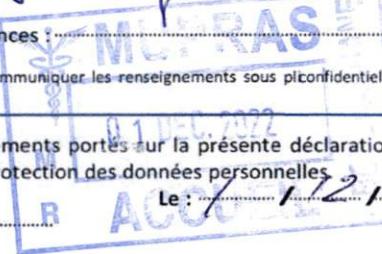
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles

Fait à :

CASABLANCA

Le : 12/12/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Medecin attestant le Paiement des Actes
9/11/02			150,-	INP : <input type="text"/> Dr ERIC VANT MEIR Spécialiste Respiratoire INAOB Dr ERIC VANT MEIR Spécialiste Gastro-Enterolog INAOB Gastrolab
25.11.02				
27.11.02				

L'ABORATOIRE MOSTAFA EL MAANI
Anatomie Pathologique - Cytopathologie
Tél. : 05.22.20.21.33/91 Fax : 05.22.20.21.91

NOTE D'HONORAIRES

Reçu de M/ Mme : **LARAKI Fatima**

Adressé par Dr. : **SEFRAOUI Maher**

Réf. Anapath. : **22.K.378**

Date d'Examen : **23/11/2022**

Nature de l'examen : **3 B**

Montant : **≠ 800,00 Dh ≠**

Versé : **≠ 800,00 Dh ≠ / chèque**

Reste à payé : **≠ 0,00 Dh ≠**

Signature

L'ABORATOIRE MOSTAFA EL MAANI
ANATOMIE PATHOLOGIQUE
Dr. I. EMSLEFFER Ali
227, Rue Mostapha El Maani
Tel: 05 22 20 21 33 - Casablanca



LABORATOIRE MOSTAFA EL MAANI
Anatomie Pathologique - Cytopathologie
Examens Extemporanés - Immunomarquage



Dr. Ali LEMSEFFER

Casablanca, le 23.11.2022

NOTE D'HONORAIRES

Facture N° : 221319✓

M^{me} - M^r LARAKI Fatima

Veuillez trouver la note d'honoraire concernant les analyses médicales d'examens Histo-Cytopathologiques faits au laboratoire et demandées par Dr. S. F. MAANI

..... Malien Réf. Anapath. 221c375

Le montant s'élève à = 900,00 Dh.

Arrêtée la présente facture à la somme de :

1000,00

*LABORATOIRE MOSTAFA EL MAANI
ANATOMIE PATHOLOGIQUE
Dr. LEMSEFFER Ali
227, Rue Mostapha El Maani
227, Rue Mostapha El Maani
227, Rue Mostapha El Maani
227, Rue Mostapha El Maani*

227, Rue Mostapha El Maani - 05.22.20.21.33/91 Casablanca -

Tél. : 05.22.20.21.33/91 Fax : 05.22.20.21.91 Patente N° : 34301344 I.F : 41901344

ICE : 001676430000082

E-mail : laboratoiremaani@gmail.com

Dr Mohamed Maher SEFRAOUI

Spécialiste des Maladies du Foie et de l'Appareil Digestif

Diplômé en proctologie chirurgicale Paris St-Louis

(Hémorroïdes, maladies anales...)

Ancien médecin à l'Hôpital Avicennes-Rabat

et à l'Hôpital Léopold - Bellan Paris

Vidéo-endoscopie digestive

Echographie

الدكتور محمد ماهر الصفراوي

اختصاصي في أمراض الكبد والجهاز الهضمي

خريج كلية باريس سان لويس في أمراض المخرج

طبيب سابق في مستشفى ابن سينا الرباط

وفي مستشفى ليوبيولد بلان باريس

التخدير بالمنظار الداخلي

الكشف بالصدى

6.11.2002

Consultation - Meausseh

Mardi 1er Février

Mme sit à Dr Elh

(Elle a un stent

de

la

se

Aspergic

nicardie

hôpital Houssier

Dr SEFRAOUI Maher
Hépatologue
175, Rue Casablanca
Casablanca

إقامة جاسم حسام، 175 زنقة توكاع، الطالقان (شارع مولاي يوسف وزنقة المعرض الدولي) الدار البيضاء

الهاتف: 05 22 27 78 18 - الفاكس: 05 22 27 78 18 - المحمول: 06 61 33 30 04

fax: 05 22 27 78 18

INPE: 05 22 27 78 18

INPE: 05 22 27 78 18

INPE: 05 22 27 78 18

Résidence Jassim Houssam, 175 rue Boukraâ 1^{er} étage (Angle Bd. Mly Youssef que de la Foire Internationale) - Casablanca

Tél.: 05 22 27 78 18 - Fax : 05 22 27 78 29 - GSM : 06 61 33 30 04 - Email : mahersefraoui@yahoo.fr



LABORATOIRE MOSTAFA EL MAANI

Dr. Ali LEMSEFFER

Anatomopathologiste



DEMANDE D'EXAMEN HISTO - CYTOPATHOLOGIQUE

Nom et prénom : J. LARSSI Fatma Age : _____

Ordonnance du Docteur : Dr SEFRAOUI

Référence : ① Biopsie duodéale systématique

Siège et nature du prélèvement :

Renseignements cliniques et paracliniques : ② Biopsie antrales : gastrite
en hématoxyline nach HE

③ Biopsie fundale : systématique

Frottis de dépistage : Vagin Exocol Endocol Endometre

- Date des dernières règles :

- Parités :

Date : 23. 11. 22

Signature :

Dr. SEFRAOUI Maher
Hépatologue Gastro-Enterologue
175, Rue Boukrat - Casablanca
Tél: 05 22 27 78 18



LABORATOIRE MOSTAFA EL MAANI



*Anatomie Pathologique - Cytopathologie
Examens Extemporanés - Immunomarquage*

Casablanca, le 28/11/2022

Date de naissance : -
Date d'arrivée : 23/11/2022
Organe : Duodénum+Estomac.
V. Réf : -

Identité : LARAKI Fatima
Adressé par : Dr. SEFRAOUI Maher
Réf. Anapath. : 22.K.378

Renseignements Cliniques :

- 1) Biopsies duodénales : systématique.
- 2) Biopsies antrales : gastrite érythémateuse → recherche HP.
- 3) Biopsies fundiques : systématiques.

PROTOCOLE MACROSCOPIQUE :

Sept fragments biopsiques différenciés en trois flacons.

Prélèvements : 1. Antre : intoto.1c
2. Fundus : intoto.1c
3. Duodénum : intoto.1c

PROTOCOLE MICROSCOPIQUE :

1. Prélèvements de muqueuse antrale tapissée en surface d'un épithélium unistratifié formé de cellules muccosécrétantes exemptes d'atypie cytologique.

Les glandes sont revêtues d'un épithélium cubique unistratifié, composé de cellules ne présentant aucune anomalie nucléocytoplasmique. La lamina contient un infiltrat inflammatoire minime constitué de cellules lymphoplasmocytaires.

Pas de lésion atrophique ou de métaplasie intestinale observées.

Absence d'Hélicobacter Pylori à la coloration de Giemsa.

2. Fragments de muqueuse fundique composée de glandes de taille et de forme régulières, revêtues d'un épithélium formé de cellules exemptes de toute atypie cytologique.

Le chorion renferme un discret infiltrat inflammatoire focal composé d'éléments lymphocytaires.

Absence de lésion atrophique.

3. Prélèvements de muqueuse duodénale montrant des villosités présentant une hauteur et un empâtement normaux. Le revêtement villositaire est composé de cellules cylindriques ne montrant aucune atypie cytologique. On y observe de très rares éléments lymphocytaires.

Pas de lésion atrophique visualisée.

Absence d'agent pathogène.

CONCLUSION :

- DISCRETE ANTROFUNDITE CHRONIQUE. ABSENCE D'HELICOBACTER PYLORI.
- MUQUEUSE DUODENALE INDEMNE D'ATROPHIE OU D'AGENT PATHOGENE.

Signé : Dr Ali LEMSEFFER

Dr. LEMSEFFER Ali
Anatomopathologiste
227, Rue Mostafa El Maâni
Casablanca
Tél: 0522 20 21 33

F A C T U R E

N° 202 210 810 / 2022 du 22/11/2022

Nom patient	LARAKI FATIMA	Entrée	Sortie
Prise en charge	PAYANT	21/11/2022	21/11/2022

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
<i>PRESTATIONS INTERNES</i>				
FRAIS CLINIQUE	1,00		100,00	100,00
			Sous-Total	100,00
Total Frais Clinique				
<i>PRESTATIONS EXTERNES</i>				
DR. M.A.R DRS. EL AOU (anesthésie réa)	1,00	CS	200,00	200,00
			Sous-Total	200,00
Total prestations externes				

<i>Arrêtée la présente facture à la somme de :</i> TROIS CENTS DIRHAMS	Total général	300,00
---	----------------------	---------------

	Espèces				Total encaissé	Solde
Encaissements	300,00				300,00	0,00

Droit de timbre 0,75

Clinique BADR
 35 Rue EL ALLOUSSI Bourgogne
 Casablanca
 Tél.: 05 22 49 28 00